

DIPLOME NATIONAL DU BREVET 2020



LES ÉPREUVES FINALES ~~400 POINTS~~

ÉPREUVE 1 FRANÇAIS
Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + compréhension + analyse de lecture et rédaction.
3h | écrit | 100 points

ÉPREUVE 2 MATHÉMATIQUES
Exercices, dont certains associés de labyrinthe ou de schémas, et un exercice d'informatique.
2h | écrit | 100 points

ÉPREUVE 3 HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
Analyse de documents et de cartes.
2h | écrit | 50 points

ÉPREUVE 4 SCIENCES
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).
1h | écrit | 50 points

ÉPREUVE 5 ORAL
Chaque élève présente un projet mené en dehors des arts ou dans le cadre d'un EP1 ou de fun des activités éducatives. L'exposé est suivi d'un entretien.
15 min. | oral individuel | 100 points
25 min. | oral collectif | 100 points

350 POINTS

La moyenne des moyennes du 1^{er} et 2^{ème} trimestre dans les disciplines suivantes :

- FRANÇAIS
- MATHÉMATIQUES
- HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET EMC
- SCIENCES

L'ÉVALUATION DU SOCLE ~~400 points~~

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→	10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→	25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→	40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→	50 points

ENOPTION : Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

+

350 POINTS

350 + 350 = 700 points

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT ~~400~~ POINTS SUR ~~700~~

+ de 480 points MENTION ASSEZ BIEN	+ de 560 points MENTION BIEN	+ de 640 points MENTION TRÈS BIEN
---	---	--

350 POINTS SUR 700

(EN ATTENTE)

Le diplôme sera délivré par le jury académique du diplôme national du brevet